



BILAN D'ACTIVITÉ 2023



01

ÉDITORIAL

En 2023, **approche** affirme sa stabilité et maîtrise un développement régulier et satisfaisant dans de nombreux domaines.

Au cours de cette année, 62 salariés suivent un parcours professionnel dans nos deux chantiers d'insertion. Pour les 26 sortants en 2023, le taux de sorties dynamiques s'élève à 71%.

C'est la conjonction de la dynamique collective entre salariés en parcours et salariés permanents qui permet d'atteindre ce taux de sortie !

L'équipe de salariés permanents connaît, comme chaque année, du mouvement autour de son directeur **Edwin Feunteun**... Mais l'organigramme de la fin de l'année reproduit une parfaite stabilisation des équipes sur les deux sites et dans les fonctions support. Les 12 postes permanents sont occupés par 12 salariés engagés et motivés dont trois sont issus d'un parcours professionnel au sein d'**approche** !

Par l'activité de Ressourcerie, outil de remobilisation des salariés en parcours, 404 tonnes de matériel sont collectées dont plus de 90 % valorisées !

Le développement de la production génère une augmentation du chiffre d'affaires. Celle-ci, associée à une gestion rigoureuse, permet de faire bénéficier l'ensemble des salariés d'une prime de partage de la valeur ajoutée et de revaloriser le salaire des permanents.

La force du bénévolat demeure toujours un des piliers fondamentaux de notre organisation puisque les 88 bénévoles effectuent le travail de 10,5 équivalent temps plein.

Suite au rapport de synthèse sur l'évaluation de la gouvernance réalisée en 2022, un comité de pilotage composé de 6 administrateurs travaille intensément sur les recommandations de ce diagnostic afin de rédiger le Règlement intérieur de la Gouvernance. Il entraîne une modification des statuts qui seront présentés en Assemblée Générale Extraordinaire en avril 2024.

Cette réflexion est un des cinq axes énoncés pour 2023.

Les autres axes, à savoir la professionnalisation de l'accueil des clients et des donateurs, l'optimisation des espaces de vente, l'amélioration de l'environnement professionnel des salariés et le déploiement du logiciel Gestion d'une recyclerie sur Saint-Maur-des-Fossés sont également réalisés ou amorcés en fin d'année.

Je remercie l'ensemble des parties prenantes d'**approche**, adhérents, donateurs, clients, administrateurs, bénévoles, collectivités territoriales, État et salariés permanents pour leur participation à la réalisation de la mission de notre association.

« Offrir une seconde chance aux hommes en donnant une seconde vie aux objets »

Plus que jamais, nous affirmons notre rôle d'acteur dynamique dans le cercle vertueux du réemploi solidaire créateur d'emplois en insertion dans une logique d'inclusion !



Anne-Christine BANDIN
Présidente

SOMMAIRE

1 - ASSOCIATION **03**

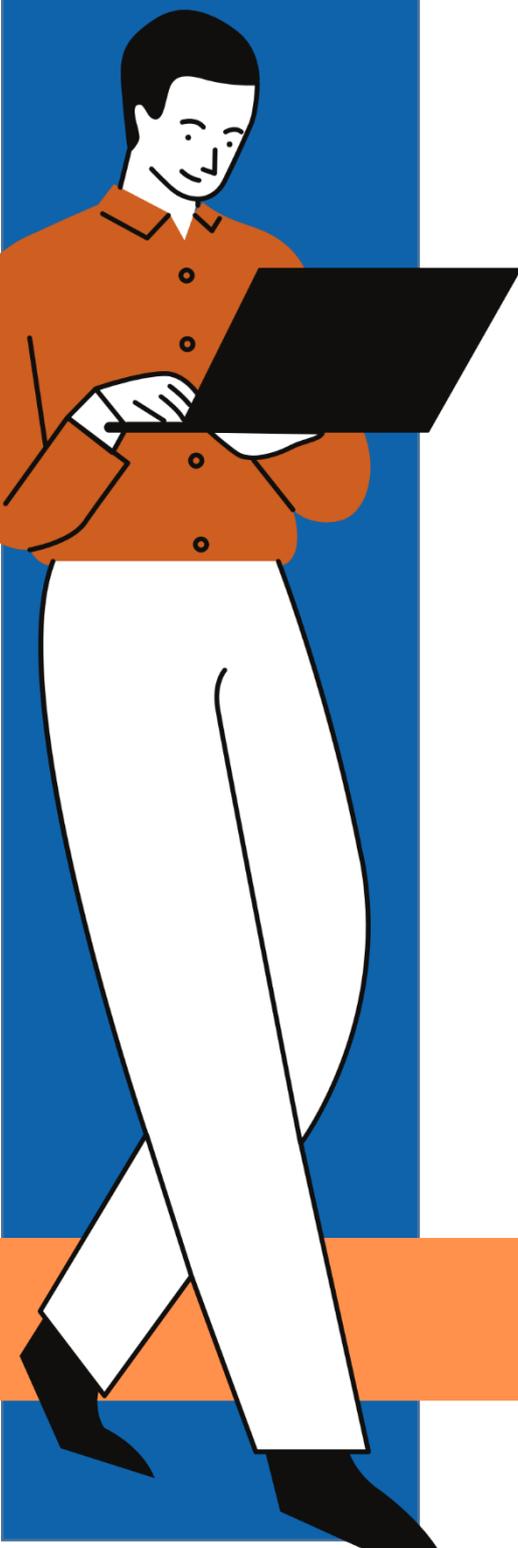
2 - CHANTIERS D'INSERTION **11**

3 - RESSOURCERIES **23**

4 - MODÈLE ÉCONOMIQUE **31**

PROJETS 2024 **36**

**ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
2023 CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX
COMPTES**



1 - ASSOCIATION

1.1 - GOUVERNANCE **04**

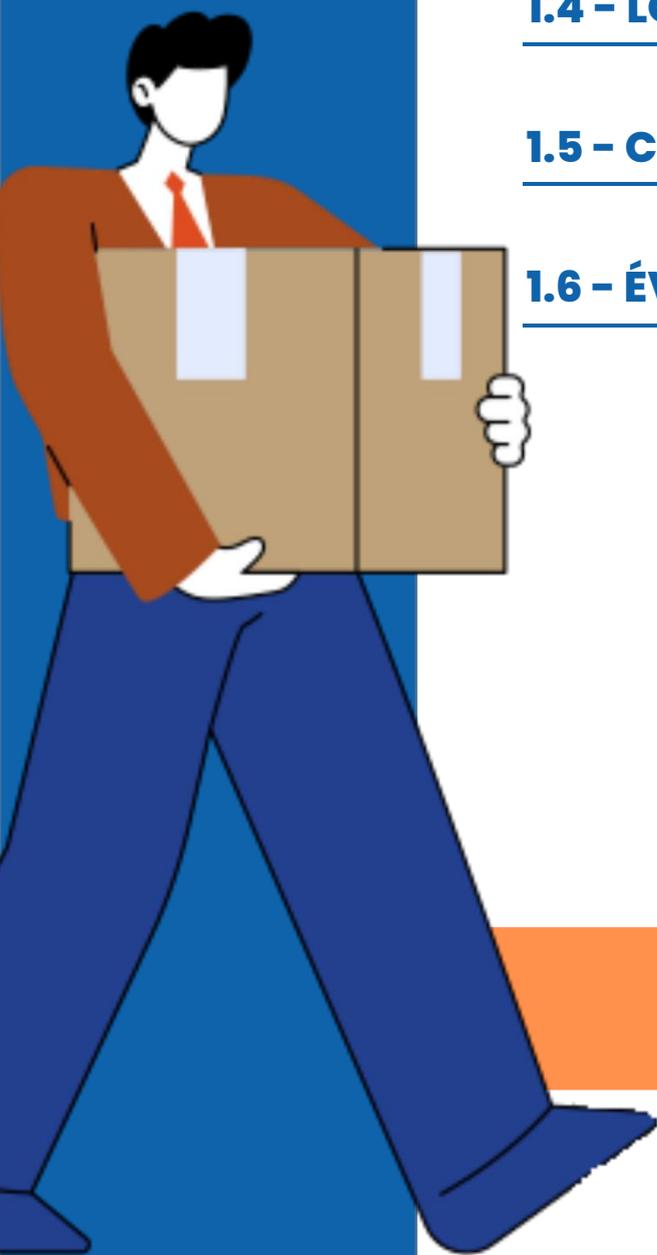
1.2 - BÉNÉVOLAT **05**

1.3 - SALARIÉS PERMANENTS **06**

1.4 - LOCAUX **07**

1.5 - COMMUNICATION **07**

1.6 - ÉVÉNEMENTS **09**



1.1 – GOUVERNANCE

Créée le 11 novembre 1992, l'association **aproche** s'appuie sur :

- **432** adhérents
- **17** administrateurs, dont 7 membres du bureau
- **88** bénévoles volontaires et engagés

Le Conseil d'Administration, réélu lors de l'assemblée générale annuelle, se réunit trimestriellement, tandis que le bureau se réunit mensuellement.

Assemblée Générale

Le vendredi 21 avril 2023 à 19h00 s'est déroulée la 27^e Assemblée Générale d'**aproche**, animée par Anne-Christine Bandin (Présidente), Marc Laimay (Trésorier) et Edwin Feunteun (Directeur).

Celle-ci est organisée au centre des Corneilles de la ville de Saint-Maur-des-Fossés.

Sur les 332 adhérents à jour de leur cotisation 2023, 45 sont présents et 206 sont représentés.



CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉÉLU

À LA 27^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 21 AVRIL 2023

Présidente : Anne-Christine BANDIN - Formatrice

Vice-présidente : Françoise LAGESTE - Cadre bancaire

Trésorier : Marc LAIMAY - Directeur financier

Trésorière adjointe : Danièle RIBOULEAU - Directrice d'agence bancaire

Secrétaire : Pascale VIOT - Cheffe de Projet Insertion

Secrétaire adjointe : Isabelle PROUST - Animatrice commerciale

Secrétaire adjoint : Marc DEVESA - Cadre bancaire

Pierre BANDIN - Cadre secteur social

François BARRAUD - Formateur

Christophe BOUCLY - Employé de banque

Stéphane BOURDEL - Responsable compliance

Patrick GRANDIAU - Responsable informatique

Gilles LE FER - Gestionnaire de stocks

Anne MAZUE - Docteur vétérinaire

Véronique MICHALAK - Formatrice consultante

Jean-Paul ULRICH - Ingénieur en chef honoraire RATP

Jacques ZEMORI - Pharmacien

Groupe de travail sur le règlement intérieur de la gouvernance

Suite aux travaux menés sur l'évaluation de la gouvernance, un groupe composé de six administrateurs travaille sur la définition et la formalisation des rôles des administrateurs. Ce travail a nécessité vingt réunions sur l'année 2023 et a mis en évidence le besoin de mettre à jour les statuts en cohérence avec le règlement intérieur de la gouvernance.

1.2 – BÉNÉVOLAT

À leur entrée dans la structure, les bénévoles signent la Convention d'Engagements Réciproques.

L'association utilise l'application **Trombinoscope**, outil numérique donnant accès à l'annuaire des bénévoles, et le met régulièrement à jour suite à l'arrivée de nouveaux salariés et bénévoles.

1.2.1 – INTERVENTIONS

L'engagement bénévole est centré sur :

- Le soutien des activités administratives et techniques,
- La gestion de la banque alimentaire,
- La communication externe,
- L'organisation des manifestations telles que la Brocante du Lion's Club, la Brocante d'Adamville, et les Marchés de Noël,
- L'ouverture du 3^e samedi du mois à Saint-Maur-des-Fossés et l'appui aux équipes salariées lors du 1^{er} samedi du mois.

Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seuls salariés permanents.

Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **approche** se tourne vers ses bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

L'année 2023 voit se renforcer la collaboration salariés /bénévoles qui se traduit de différentes manières :

- Appui des bénévoles aux salariés de Saint-Maur-des-Fossés en début d'année 2023 suite à la réorganisation des horaires des salariés qui travaillent désormais le 1^{er} samedi du mois,
- Constitution d'un comité de pilotage bénévoles / salariés pour l'organisation des Automnales,
- Organisation d'un atelier salariés / bénévoles sur la professionnalisation de l'accueil des donateurs.

1.2.2 – ENGAGEMENT

Les bénévoles sont au nombre de **88**.

Leur investissement, représente **17 335 heures**, soit l'équivalent de **10,5 emplois à temps plein**.

1.2.3 – MANAGEMENT

Le management des bénévoles repose sur trois piliers.

Rôle d'une animatrice

Danièle Ribouveau, en tant qu'animatrice du bénévolat, est responsable de plusieurs aspects clés :

- Accueillir les nouveaux bénévoles.
- Planifier les activités régulières telles que la mise sous pli, la préparation des colis alimentaires, etc.
- Organiser les équipes lors des manifestations telles que les brocantes, les Marchés de Noël, etc.

Rencontres Festives Récurrentes

Chaque année, des rencontres festives sont organisées pour les bénévoles. La soirée de partage de la galette des rois en janvier et le pique-nique le premier samedi de juillet sont des moments précieux de convivialité et d'échanges pour les bénévoles.

Convention d'Engagements Réciproques

Lors de l'entretien d'accueil des nouveaux bénévoles, l'animatrice présente et commente ce document que le bénévole signe pour s'engager à respecter les règles et les valeurs de l'association.

1.3 – SALARIÉS PERMANENTS

Après une longue période mouvementée au sein de l'équipe des salariés permanents, l'équipe tend à se stabiliser. L'année 2023 voit la promotion de deux salariés en parcours d'insertion sur des postes d'encadrement technique et la création d'un poste supplémentaire à Orly. L'équipe est constituée de 12 permanents à la fin de l'année.

Sur le site de SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- Promotion d'une salariée en parcours d'insertion en mars 2023 au poste d'encadrement technique valorisation.

Sur le site d'ORLY

- Recrutement début 2023, d'un premier encadrant technique mobilier : fin de contrat au cours de la période d'essai.
- Promotion d'un salarié en parcours d'insertion en mars 2023 au poste d'encadrement technique mobilier
- Création d'un poste d'encadrement technique supplémentaire : recrutement fin novembre 2023.
- Recrutement d'une chargée d'accompagnement social et professionnel en CDD.

Au niveau des fonctions support

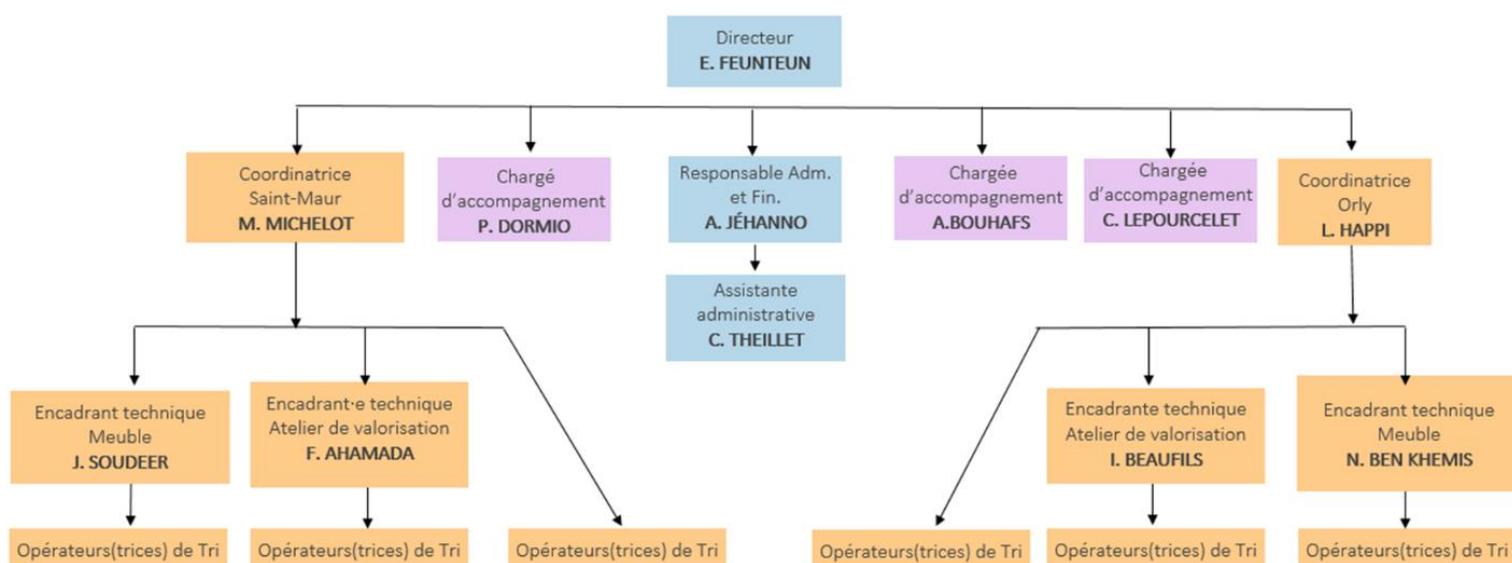
- Recrutement d'une assistante administrative : prise de fonctions en février 2023.
- Recherche d'un-e chargé-e de mission en alternance.

Fidélisation des salariés permanents

Un groupe de travail se réunit pour étudier plusieurs propositions en vue de fidéliser les salariés permanents.

Les mesures adoptées par le conseil d'administration sont les suivantes :

- Augmentation générale des salaires en septembre 2023 (de 3 % pour les salaires les plus élevés à 7 % pour les salaires les plus faibles),
- Instauration d'une prime d'ancienneté tous les deux ans,
- Mise en place du forfait mobilité durable.



Nouvelles recrues 2023



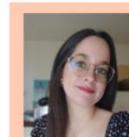
Azza



Fazlata



Nourredine



Isciane



Claire

1.4 – LOCAUX

Amélioration de l'environnement professionnel des salariés sur le site de Saint-Maur-des-Fossés

Un groupe de travail, composé d'administrateurs et de salariés, est mis en place pour réfléchir à l'amélioration de l'environnement professionnel des salariés. À l'issue de cette réflexion, plusieurs actions sont réalisées :

- Installation d'une grille pour limiter les dépôts sauvages sur le parking en dehors des horaires d'ouverture de la Ressourcerie, suite au déménagement de la déchetterie de Saint-Maur-des-Fossés à Bonneuil-sur-Marne.
- Installation d'un chalet sur le parking pour faciliter l'accueil et le traitement des dons.
- Installation d'arceaux vélo par la ville de Saint-Maur-des-Fossés pour promouvoir les transports durables et offrir un stationnement sécurisé aux cyclistes.

Réorganisation de l'espace magasin du site de Saint-Maur-des-Fossés

L'implantation du logiciel **Gestion des Données d'une Recyclerie** (GDR - Cf. page 28) amène une réflexion sur l'aménagement du magasin. Le souhait est d'implanter une troisième caisse ce qui nécessite une réorganisation de l'espace. Plusieurs aménagements sont envisagés par l'équipe. Le choix est validé en mai 2023 et les travaux sont lancés en octobre. Ces changements visent à créer un environnement plus agréable et efficace pour l'équipe et la clientèle.

1.5 – COMMUNICATION

Journal d'approche : Le Petit Rapprocheur

Deux fois par an, un journal est édité à destination des adhérents. Il couvre divers sujets tels que la vie associative, les activités des Ressourceries, les Chantiers d'Insertion et fournit également des données financières.



Le Petit Rapprocheur
approche - 94300 Saint-Maur-des-Fossés - 94310 Orly - 01 48 83 13 67 - www.association-approche.com.fr

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
FOCUS RESSOURCERIE	2
VIE ASSOCIATIVE	2
PRIORITÉ INSERTION	3
MOT DU TRÉSORIER	4

SAINTE-MAUR-DES-FOSSES
Marsredi, jeudi et vendredi : 15H00 à 18H30
7^e et 8^e samedi du mois : 15H00 à 18H30

ORLY
Marsredi, vendredi : 15H00 à 18H15
Jours : 10H30 à 13H
7^e samedi du mois : 15H00 à 18H15

N°104 - SEPT 2023

MOT DE LA PRÉSIDENTE
Salariés, administrateurs & bénévoles investis et motivés : une synergie efficace !

A l'issue du premier semestre 2023, un nom est associé à chaque poste dans l'organigramme de notre association. Notre directeur **Edwin Fontaineur** est entouré d'une équipe de salariés permanents au complet ! On ne peut que saluer les parcours professionnels de deux salariés en insertion qui occupent désormais des postes d'encadrement **Mouradine Ben Khemâ** à Orly et **Fabrice Akhamed** à Saint-Maur-des-Fossés. Bravo pour leur engagement et bienvenue à eux dans notre équipe !

Professionaliser l'accueil des clients et donateurs
Les permanents créent une formation et entraînent salariés et bénévoles sur l'accueil des visiteurs. Par ailleurs, suite à notre demande, la ville de Saint-Maur-des-Fossés effectue la fixation d'arceaux sur le trottoir afin d'améliorer le stationnement des nombreux clients cyclistes.

Déployer le logiciel Gestion des Données d'une Recyclerie (GDR) sur Saint-Maur
Voir page 4

Améliorer l'environnement professionnel des salariés
Après la pose d'une clôture autour du parking à Saint-Maur-des-Fossés, un chalet en bois est installé en Septembre (plan ci-dessus) afin de faciliter l'installation quotidienne du matériel nécessaire à la réception des objets. Pour l'anecdote, à peine, notre parking est-il déserté que des malotrus enfermés, un soir, dans la cour de notre voisin, transforment leur voiture en véhicule-bulleur et attachent la barrière de séparation...

2023 est également une année riche en événements festifs...

samedi 1er juillet : La fête qui rapproche à Orly et Saint-Maur-des-Fossés
Lancée par la Ressourcerie d'Orly en 2022, Saint-Maur-des-Fossés adopte le concept et crée sa première édition en proposant buvette et animations. Les visiteurs sont au rendez-vous sur les deux sites et apprécient vivement ce moment de convivialité !

Samedi 7 et Dimanche 8 Octobre : Les Automnales à Saint-Maur-des-Fossés
En 2023, cette manifestation annuelle est réalisée grâce à l'étonnante collaboration salariés/bénévoles. À la veille des Jeux Olympiques 2024, cette édition s'intitule **à l'approche des Jeux!** En lien avec le thème des jeux et du sport : vente d'équipements sportifs issus du réemploi, atelier lego avec les 15 000 briques des Aventures de Léo, jeux d'extérieur, jeux de société, approche invite deux associations de cyclistes qui organisent des balades avec départ et arrivée à la Ressourcerie avec **Place au Vélo sur Marne (PVM)** et un atelier de réparation avec **LeCycloRecycle**. Comme chaque année, les visiteurs pourront se restaurer et chiner dans les différents rayons.

La belle dynamique du premier semestre se poursuit sur la fin de l'année et annonce déjà de nouveaux chantiers de réflexion et projets pour 2024 : maîtrise des risques, RSE, nouveaux statuts, etc. Cependant, 2024 pourrait également être l'année du bouclage du paysage de l'insertion par l'Activité Économique. Les réflexions de l'État en cours sont suivies de très près par tous les réseaux de l'insertion... notre directeur.

À très bientôt
Anne-Christine Bandin

Direction de la publication : Rédaction en chef : A.C. Bandin - Mise en page : A. Silheron - Design/Logo : à paraître - ISSN : 1760 - 4308 - Imprimé par Saccoparc à 2000 exemplaires tirés - 432 141 127

Réseaux sociaux

Actuellement, **approche** est présente sur plusieurs plateformes : Facebook, Instagram et LinkedIn

Campagne de Mailing

Chaque semaine, les clients abonnés aux listes de diffusion (une pour Saint-Maur et une pour Orly) sont informés des ventes thématiques. Actuellement, 3 104 personnes sont inscrites sur ces listes.

1.6 – ÉVÉNEMENTS

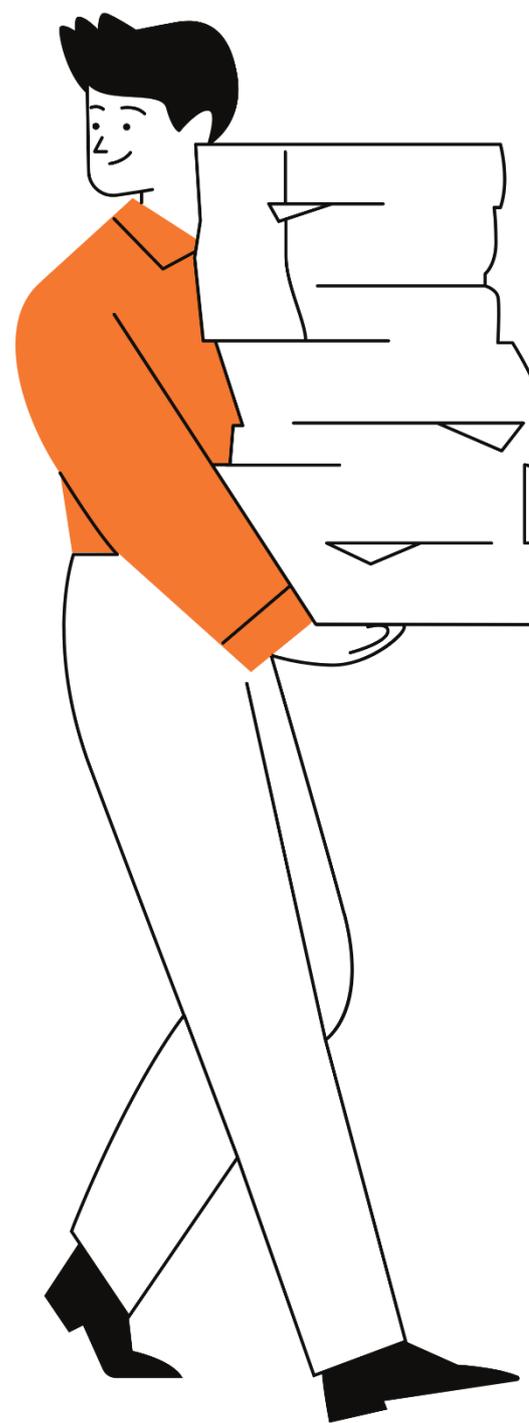
1.6.1 – ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SUR SITES

Tout au long de l'année, **approche** organise des temps forts et festifs sur site pour faire connaître l'association. Ces initiatives contribuent à animer la vie associative et à favoriser les rencontres et échanges entre les différentes parties prenantes. Ci-après un aperçu de quelques événements qui ponctuent l'année 2023.

« La journée qui rapproche » : 1er juillet 2023

Suite au succès de la première édition de la journée qui rapproche en 2022 à Orly, l'organisation est reconduite et même dupliquée sur le site de Saint-Maur-des-Fossés.

Au programme, de nombreuses animations sont proposées dans une ambiance de kermesse solidaire, à destination des habitants.



Les Automnales : 7 et 8 octobre à Saint-Maur

« À l'approche des jeux... » est le fil rouge des Automnales 2023.

Les Automnales sont un moment convivial à partager en famille ou entre amis. Les participants profitent de deux jours riches en activités et en découvertes. Au programme, des stands par thème, des animations variées (des balades à vélo en partenariat avec Place au vélo, une tombola, une animation Lego, etc...) et la possibilité de se restaurer sur place.

AL' approche insertion
DES JEUX...

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 OCTOBRE
de 10h à 18h

90 BIS AVENUE BARBES
SAINTE-MAUR-DES-FOSSÉS **2023**

jeux de société et d'extérieur

balades et réparations de vélos

stands

buvette

Ateliers Lego pour petits et grands, création d'une fresque collective autour des jeux.

RASLE **Le Petit Duc** **FARRENO** **SM**



Le Père Noël approche : 20 décembre à Orly

Tout au long de l'année, les jouets qui n'ont pas trouvé preneur lors des ventes sont stockés. Lors de cette journée, dans un magasin décoré dans l'esprit de Noël par les équipes, les jouets invendus sont distribués aux enfants et familles sur le principe de l'arbre de Noël.



1.6.2 – PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS LOCAUX

L'association participe aux événements locaux pour renforcer sa visibilité et contribuer à la dynamique du territoire.

Journées des associations

approche participe aux journées des associations le 3 septembre à Saint-Maur-des-Fossés et le 9 septembre à Orly. Ces journées sont l'occasion de présenter aux visiteurs ses activités.

À Orly, l'accent est mis sur la sensibilisation des habitants au réemploi solidaire et sur le recrutement de bénévoles.

Brocantes

approche participe activement aux brocantes Saint-Mauriennes organisées par le Lions Club le 23 avril et à Adamville le 17 septembre en tenant un stand. En amont, l'association sélectionne soigneusement les objets à vendre.



Participation aux Marchés de Noël

Le 26^e Marché de Noël des associations de Saint-Maur-des-Fossés se déroule les 8 et 9 décembre. Vingt associations de solidarité Saint-Mauriennes, dont **approche** et **approche Entraide**, y participent pour proposer leurs produits et échanger avec les nombreux visiteurs sur leurs actions.

Concernant Orly, le marché de Noël se déroule les 9 et 10 décembre. Le stand de jouets attire une grande affluence, offrant à **approche** l'occasion de renforcer son ancrage territorial et de se faire connaître auprès des résidents et des partenaires locaux.



2 – CHANTIERS D'INSERTION

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS **12**

**2.2 – LES 3 PILIERS DU CHANTIER
D'INSERTION** **15**

2.3 – RÉSULTATS DE L'INSERTION **19**



INTRODUCTION

approche porte deux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle.

La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion. L'ACI se positionne dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'existence et le fonctionnement d'un chantier d'insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'État (**DRIEETS** - Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Les salariés sont recrutés sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). La durée initiale du CDDI ne peut être inférieure à 4 mois. Les reconductions sont possibles sur une période de 24 mois. Le renouvellement est fonction des exigences du projet social et/ou professionnel du salarié et de son implication au sein de la structure.

2.1 – PROFIL DES SALARIÉS

62 salariés
en 2023

approche constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion sur le marché traditionnel de l'emploi.

- Aucun minimum requis quant au niveau scolaire.
- Seules des aptitudes physiques sont demandées.
- Le permis B n'est pas obligatoire mais recommandé pour le poste d'aide-déménageur.

2.1.1 – PRESCRIPTEURS

Les prescriptions 2023 s'inscrivent dans la lignée du travail collaboratif effectué avec les partenaires.

Prescripteurs 2023	Nb de salariés
Pôle emploi	25
Mission locale	12
Espace insertion	6
PLIE	12
Cap Emploi	2
Autres acteurs sociaux	5

2.1.2 – ÂGE ET SEXE

	< 26	26-50	> 50	Total	Total (%)
Femmes	8	20	4	32	52%
Hommes	8	15	7	30	48%
Total	16	35	11	62	100%
Total (%)	26%	56%	18%	100%	

En 2023, **approche** accueille 32 femmes et 30 hommes, assurant ainsi une répartition quasiment équilibrée entre les deux genres.

2.1.3 – REVENU ET STATUT FACE À L'EMPLOI À L'ENTRÉE EN PARCOURS

- 31 sont bénéficiaires du RSA
- 15 sont sans revenu
- 7 salariés ont un autre revenu (contrat d'engagement jeunes, etc.)
- 5 sont bénéficiaires de l'ARE
- 3 sont bénéficiaires de l'ASS
- 1 est bénéficiaire de l'AAH

Durée d'inscription à Pôle Emploi :

< 1 an	De 1 à 2 ans	> 2 ans
14	9	39

2.1.4 – NIVEAU DE FORMATION DÉCLARÉ

Il s'agit d'un niveau d'études mais la scolarité s'est parfois déroulée dans une autre langue et les équivalences ne sont pas toujours existantes.

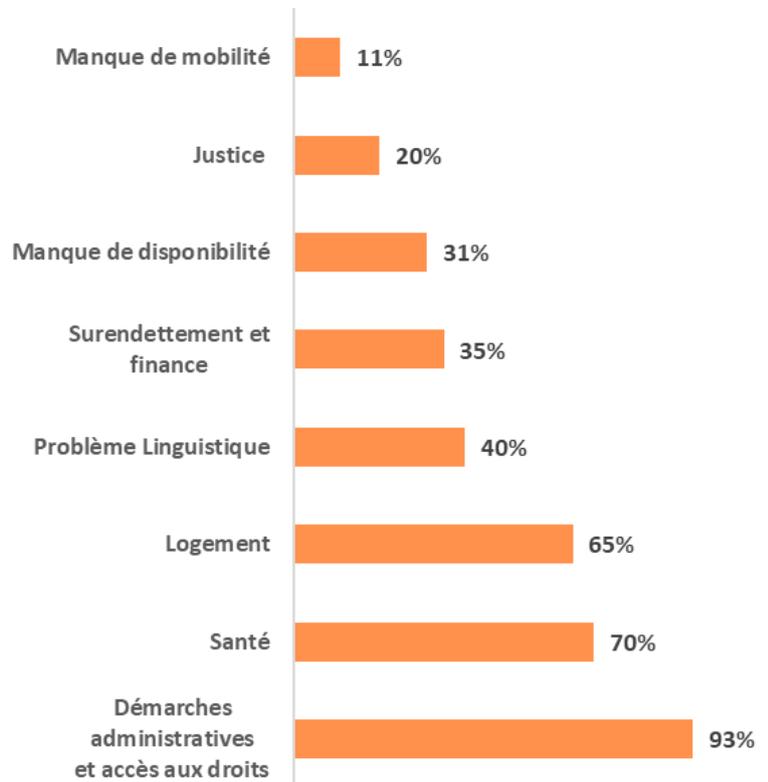
Jamais scolarisé	5
Pas de formation après la scolarité obligatoire	29
Formation de niveau CAP ou BEP	7
Diplôme obtenu CAP ou BEP	9
Formation de niveau bac	7
Baccalauréat ou brevet de technicien	2
Formation courte d'une durée d'un an	1
Formation de niveau licence	2

2.1.5 – PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les freins à l'insertion professionnelle sont de différentes natures. Pour schématiser et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :

- La personne : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience...
- L'environnement socio-économique : « cherté » de la vie, problèmes administratifs importants (versement CAF...), problèmes de logement...
- L'environnement socio-professionnel : changement du langage et du rapport au travail, nécessité croissante d'adaptation, de polyvalence et de formation, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences des employeurs plus importantes lors de périodes de chômage accru...

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes recrutées.



Démarches administratives et accès aux droits

Une partie du public accueilli arrive sans droits ouverts. La plupart des personnes manquent d'autonomie dans leurs démarches administratives.

La dématérialisation de plus en plus importante des services publics complique l'accès aux droits car certains salariés ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique.

Les longs délais administratifs (6 à 9 mois pour les titres de séjour) aggravent également les situations sociales.

Le manque de travailleurs sociaux sur le territoire a un impact direct sur le travail des chargés d'accompagnement. Cela se traduit par une réduction du temps consacré à l'accompagnement professionnel, car une part importante de leur travail est désormais dédiée à l'accompagnement social (notamment à l'accès au logement, à certaines aides sociales...)

Santé

En 2023, plus de deux tiers de l'effectif total est concerné par des problématiques de santé.

Celles-ci nécessitent parfois des aménagements de poste. Une partie des salariés concernés n'ont pas de suivi médical ou de médecin traitant depuis plusieurs années.

Certains salariés ont la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et d'autres l'obtiennent en cours de parcours.

Logement

Plus de la moitié des salariés ont des problèmes d'accès au logement, y compris des ruptures d'hébergement, sans solution proposée (notamment des familles). Le 115 (dispositif d'urgence) est fréquemment saturé.

4 salariés se retrouvent sans hébergement et 4 salariés sont dans des conditions de logement extrêmement précaires.

Ces difficultés d'accès au logement empêchent les salariés de se projeter dans le futur freinant leur insertion sociale et professionnelle.

Problématiques linguistiques

Près de la moitié des salariés ont des difficultés linguistiques. Cela peut concerner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées, qui ont eu une formation dans une langue étrangère ou qui ont des lacunes en français.

Sur le plan social, ces difficultés linguistiques entraînent des incompréhensions administratives, des retards dans le traitement des courriers et compliquent l'accès aux droits et l'autonomie dans la réalisation des démarches.

Sur le plan professionnel, elles sont également un frein car elles limitent la compréhension des secteurs d'activité, du vocabulaire professionnel mais aussi l'autonomie dans la recherche d'emploi.

Surendettement et finance

Plus d'un tiers des salariés sont concernés par des problématiques de budget pouvant entraver le travail sur le projet professionnel.

Manque de disponibilité

Près d'un tiers des salariés en insertion doivent jongler avec diverses responsabilités personnelles et familiales qui peuvent restreindre l'accès et ou l'exercice d'une activité professionnelle.

Justice

20% des salariés sont confrontés à des problèmes judiciaires pouvant limiter la capacité à se projeter dans le temps et réduire l'accès à certains secteurs d'activité.

Manque de mobilité

Des salariés rencontrent des problématiques de mobilité. Celles-ci peuvent prendre différentes formes : difficultés à s'orienter dans l'espace, restriction du périmètre de recherche d'emploi ou de formation, etc.

Projet professionnel

À leur arrivée à **approche**, certaines personnes n'ont pas de projet professionnel défini ou présentent un projet nécessitant d'être affiné : travail sur la connaissance des secteurs d'activité, la représentation des métiers, les prérequis exigés, etc.

Les chargés d'accompagnements sont parfois confrontés à des salariés qui ont des difficultés à se projeter après leurs parcours.

2.2 – LES 3 PILIERS DU CHANTIER D'INSERTION

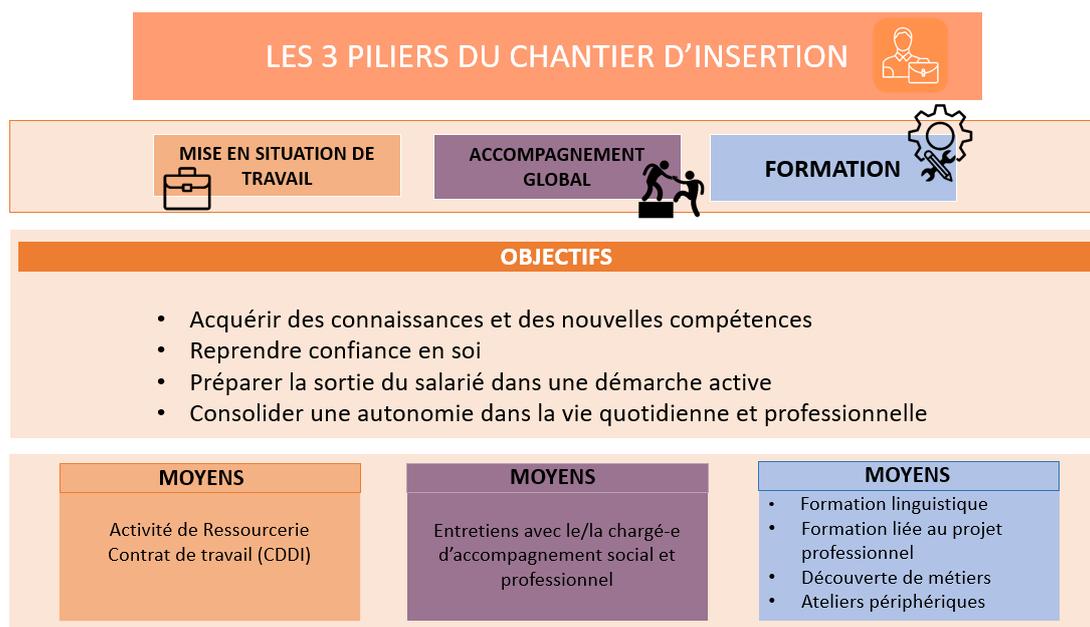
approche porte deux chantiers d'insertion basés sur une activité de Ressourcerie.

L'activité économique, support de la resocialisation, revêt un rôle pédagogique primordial.

La recherche de conditions favorables à une insertion durable repose sur **la mise en situation de travail**, un **accompagnement social et professionnel individualisé** et au suivi de **formations**.

La structure adapte le planning en fonction de la mise en place du projet professionnel des salariés.

L'emploi du temps est réparti entre mise en situation de travail, entretiens individuels et formations.



2.2.1 – MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

La **mise en situation de travail** se fait à partir de matériels divers récupérés.

Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- *Enlèvement/livraison* développe les métiers de transport, orientation sur plan, manutention et relation client.
- *Valorisation* développe les métiers du tri, conditionnement, pesée et manutention.
- *Accueil et commerce* développe les compétences de mise en rayon et vente.

Le **temps de travail hebdomadaire** est réparti en demi-journées (contrat de travail de 20h à 26h/semaine, voire 30h en fin de parcours. Amplitude horaire : 9h30-13h00 et 14h00-18h30 du Lundi au Vendredi et le premier Samedi du mois).

Journée type lors d'une ouverture magasin :

Matin : Tri (textile, vaisselle), mise en rayon, collecte de textile et de mobilier.

Après-midi : Tri, collecte, accueil des clients, tenue de caisse, réception des apports.

Le planning est adapté aux projets professionnels des salariés, qui suivent des formations collectives ou individuelles selon les besoins définis avec les chargés d'accompagnement.

L'encadrement sur poste a pour objectifs de :

- Permettre à la personne de se situer dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise
- Favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles
- Développer des capacités de réflexion, d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés
- Vérifier, pour certains, la faisabilité du projet professionnel envisagé.

Cette expérience dans un environnement proche de l'entreprise traditionnelle engage le salarié dans une dynamique de travail et d'apprentissage.

Entretiens professionnels avec l'équipe d'encadrement

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par ses chantiers d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent l'ensemble des tâches à effectuer en fonction des postes de travail. Régulièrement, des bilans sont effectués. Le salarié reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences qu'il a acquises. À la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.

Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, langage, présentation) est attendu, et une certaine productivité est demandée à mesure que le salarié maîtrise ses tâches.

Les échanges quotidiens entre encadrants et salariés incluent remarques, suggestions et questions. L'entretien formel, plus long que les contacts quotidiens, permet au salarié d'exprimer souhaits, doutes et propositions pour améliorer son poste de travail.

Réunions d'équipe hebdomadaires

Chaque semaine, les équipes se réunissent pour faire le point sur les salariés en parcours, les besoins en formations et les recrutements éventuels :

- Les lundis après-midis à Saint-Maur-des-Fossés
- Les mardis matins à Orly

Dans le respect des principes de déontologie de l'accompagnement social, ces réunions sont des temps d'articulation et d'échanges entre l'équipe d'encadrement (coordinatrices et encadrants techniques) et les chargés d'accompagnement social et professionnel. Elles permettent de vérifier l'adéquation des projets professionnels des salariés avec les évaluations réalisées sur poste et d'identifier les besoins de formations complémentaires.

2.2.2 – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne d'accéder, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle.

Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés.

Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance dans ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs concernés.

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salariés de la structure et sur le suivi personnalisé du salarié concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

L'accompagnement effectué par les chargés d'accompagnement se fait en fonction des demandes liées à des problématiques sociales et du plan d'action formation/emploi co-construit avec le salarié en parcours (1 à 2 rendez-vous individuels d'une heure par semaine sont en moyenne programmés).

2.2.3 – FORMATION

Formations linguistiques

Formation mutualisée du Réseau IAE 94

Le Réseau IAE 94 propose depuis 2016 une formation linguistique, avec pour objectifs de développer les compétences de communication, de compréhension de documents professionnels, d'acquisition de repères dans l'espace et le temps, de maîtrise des opérations mathématiques de base, etc.

La formation, d'une durée totale de 70 heures par session, est dispensée sur une base de 7 heures par semaine.

7 salariés d'**approche** y participent en 2023.

Les ateliers sociaux-linguistique (ASL)

approche travaille avec les associations **Lire Pour Vivre** et **Créer avec la langue française** qui proposent des cours de soutiens linguistiques. Ces partenariats sont un vrai plus pour les salariés des sites d'Orly et de Saint-Maur-des-Fossés ayant des difficultés linguistiques. Grâce à ce soutien, les salariés bénéficient d'ateliers sociolinguistiques d'alphabétisation de la langue française. L'objectif est de rendre les personnes autonomes et leur permettre de trouver leur place dans la société française.

Bénévolat

Face au manque de formations linguistiques et de savoirs de bases, **approche** mobilise ses bénévoles pour des ateliers d'écriture, clavier et expression orale. Les bénévoles assurent un soutien individuel couvrant la lecture, l'écriture pour les documents administratifs sur ordinateur, la recherche d'emploi et le développement de l'expression orale.

Au total, 8 bénévoles animent des ateliers totalisant entre 5 et 10 heures par semaine.

Ateliers sur le monde du travail et les techniques de recherche d'emploi

Ces ateliers sont proposés et animés en interne soit par les chargés d'accompagnements soit par les coordinatrices et/ou encadrants techniques.

Ateliers sur l'environnement professionnel

Certains salariés participent à un atelier "Intégration du salarié" animé par l'équipe permanente. Ils abordent le règlement intérieur, le contrat de travail, la fiche de paie, entre autres.

Les objectifs sont de favoriser l'insertion professionnelle, comprendre l'environnement de travail, expliquer son activité, et faciliter l'intégration.

Cet atelier se déroule dans les locaux d'**approche** pendant les trois premiers mois de contrat, en fonction des recrutements.

Atelier recherche d'emploi

Les objectifs de cet atelier sont multiples et s'inscrivent dans certaines valeurs constitutives de l'association : la solidarité, la professionnalisation et la formation pour favoriser le développement de l'autonomie de la personne face à la compréhension de son environnement. Il offre un accompagnement individuel dans la recherche d'emploi et la soumission de candidatures (1 heure par semaine). Des sessions de recherche d'emploi pendant le temps de travail incluent des activités telles que la recherche d'annonces, la lecture des offres, l'envoi de candidatures, et des simulations d'entretiens.

Les sessions sont adaptées aux profils des salariés et se déroulent dans les locaux d'**approche**.

Autres ateliers animés en 2023

Divers ateliers sont organisés pour enrichir les compétences et les connaissances des salariés :

- Accueil des donateurs : développer des compétences pour favoriser des interactions positives et efficaces avec les donateurs
- Élections Comité Social et Économique : Présenter aux salariés le processus et le calendrier des élections du CSE
- Travailler en Ressourcerie : Détailler les 4 fonctions de la Ressourcerie
- Dispositif Cultures du cœur : Montrer les actions menées pour favoriser l'accès à la culture et savoir utiliser le site internet pour accéder à des places offertes.

Ateliers animés par les partenaires

Ateliers animés en externe

- APOGEI : Sensibilisation aux troubles neuro-développementaux
- BIM BAM JOB : Confiance en soi
- La Cravate solidaire : Présentation et tenue en entretien, Socio-esthétique
- Pôle emploi : Envisager mon avenir professionnel, Méthode de Recrutement par Simulation, informations collectives métiers
- AGEFIPH : Élaboration du projet
- WIMOOV : Mobilité
- PLIE PCI : Finance et pédagogie

Formations professionnelles

Des formations pré-qualifiantes et qualifiantes sont programmées en fonction des projets professionnels des salariés et des financements mobilisables.

24 salariés participent aux formations :

- Habilitation électrique (GRETA)
- HACCP (hygiène en restauration collective)
- Écoconduite (AFTRAL)
- Techniques de déménagement (AFTRAL)
- Nettoyage
- CACES (conduite en sécurité)
- Petite enfance
- Marketing numérique

Tableau récapitulatif des formations 2023

Nombre de salariés	Thématiques abordées	Organisme de formation	Volume horaire
9	Savoirs de base	RIAE 94	619,5 h
4	Savoirs de base	ASL	241 h
11	Savoirs de base	bénévoles	187 h
10	Techniques de déménagement	AFTRAL	206,5 h
1	Boost numérique	Metishima	40 h
4	Certification CLEA (certifications de compétences et de connaissances professionnelles)	GRETA	24 h
15	Travailler en ressourcerie	approche	26 h
9	Cultures du cœur	approche	8 h
2	Atelier confiance en soi	BIM BAM JOB	49 h
6	Accueil client/ présentation	approche	6 h
17	Environnement professionnel	approche	24 h
1	Formation nettoyage	GRETA	49 h
14	Atelier finance et pédagogie	PLIE PCI	28 h
1	Petite enfance	PLIE Choisy-le-roi	21 h
1	Maitriser les fondamentaux du marketing numérique	Astrolabe	40 h
4	HACCP	CNFSE	56 h
16	Sensibilisation handicap	APOGEI	48 h
19	Sauveteur Secouriste du Travail	Croix Rouge	264 h
7	Eco-conduite	AFTRAL	140 h

2.2.4 – Les + d’approche

Au fil des années, **approche** institue diverses formes d’aides visant à améliorer le quotidien des salariés en parcours.

Colis Alimentaire



Suite à la convention signée avec la Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France (BAPIF) et grâce à la collecte effectuée par les bénévoles d’**approche**, un colis alimentaire est remis aux salariés en parcours tous les 15 jours.

En 2023, plus de 4 tonnes sont collectées au cours de la campagne des banques alimentaires :

- 2 603 kg de produits collectés dans 3 magasins
- 1 725 kg de produits collectés dans différentes écoles



Accès aux loisirs

Depuis 2003, **approche** adhère à l’association Cultures du Cœur dont l’objectif est de favoriser l’accès à la culture pour les personnes en difficulté en mettant à leur disposition, par l’intermédiaire de relais, des invitations gratuites.

Cet outil intéressant favorise également la mobilité et les échanges entre collègues.

Colis de Noël / Chèques cadeaux

À l’occasion de Noël, tous les salariés reçoivent un chèque « **CADO la Poste** » d’une valeur de 120 € ainsi qu’un panier festif.

Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le salarié reçoit 50 € en chèques CADO.

APPROCHE entraide



Née de la séparation de l’activité d’œuvres sociales et de l’activité d’insertion qui cohabitaient au sein d’**approche**, l’association **APPROCHE entraide** intervient auprès de personnes pouvant être salariées d’**approche** pour le financement de projets professionnels, de frais médicaux non remboursés et de dépannages d’urgences sous forme de dons ou de prêts.

En 2023, plusieurs salariés bénéficient d’un soutien d’urgence :

- 24 dons pour un montant de 4 315 €
- 6 prêts pour un montant de 225 € dont 80% remboursés

Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers.

APPROCHE entraide intervient également dans la composition des colis alimentaires par l’acquisition de produits de première nécessité et d’hygiène corporelle et notamment de couches pour les jeunes enfants. Acquisition pour 3 330 € de produits alimentaires en complément des produits collectés lors du dernier week-end de Novembre ou retirés à l’entrepôt d’Arcueil de la Banque alimentaire Paris Ile-de-France.

2.3 – RÉSULTATS DE L’INSERTION

Les résultats attendus sont multiples et répondent à deux objectifs :

Favoriser l’insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours

À l’issue de son parcours, le salarié doit être capable de :

- communiquer plus aisément en langue française
- être acteur dans sa recherche d’emploi
- se présenter à des entretiens d’embauche
- suivre une formation qualifiante
- trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l’élan initié.

Au cours des mois passés dans la structure, il acquiert des habitudes et (re)trouve la dynamique liée à l’exercice d’un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi de consignes, etc.).

Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques

À la sortie de la structure, le salarié doit :

- être acteur face à ses difficultés
- posséder une meilleure connaissance de l’environnement social
- débiter ou poursuivre des soins
- trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d’hébergement.

2.3.1 – AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

Insertion professionnelle

Axes qualification-emploi

Axes réalisés	Nombre de salariés
Travail sur la définition du projet professionnel	49
Accompagnement sur les techniques de recherche d'emploi	50
Prestations projet (bilan de compétences, forum, ateliers extérieurs)	50
Simulation entretien d'embauche	40
Entretiens d'embauche Tests d'entrée en formation	40
Essais en entreprises, PMSMP et stages	6

Axes périphériques

Il s'agit d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial.

	Salariés accompagnés
Santé	42
Logement	38
Illettrisme, FLE, Analphabétisme	24
Démarches adm. et accès aux droits	56
Surendettement Finances	21
Manque de mobilité	6
Garde d'enfant ou d'ascendant	19
Justice	12

2.3.2 – PARTENAIRES DE L'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du salarié sont multiples et fonction de son âge, de son lieu de résidence et des objectifs définis.

Élaboration des projets

- **Pôle emploi** : Prestations ; Participation aux CTA ; Suivi du conseiller référent
- **Cité des métiers** (Choisy-le-Roi)
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**
- **Mission locale / PLIE / Cap Emploi**

Formation

La Croix Rouge Française / GRETA / Fédération des Acteurs de la Solidarité / AFTRAL / Réseau IAE 94 / Créer avec la langue française / Emmaüs Connect / Lire pour vivre / etc.

Suivi social

C.C.A.S / EDS / CIDFF / COMEDE / GISTI / Maison de la Justice / Travailleurs sociaux / ASSOUEVAM / Différents avocats notamment de la Maison des associations de Créteil / MRS Créteil / CAF

Suivi médical

- **C.P.A.M de Paris** : Centre de prévention et de bilan. Renouvellement de la convention signée en 2005 pour permettre aux salariés de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours), afin d'effectuer un bilan de santé.
- **Professionnels de la santé** : Le chargé d'accompagnement est fréquemment en contact avec des professionnels de la santé en fonction des lieux d'habitation des salariés
- **IPAL** : médecine du travail

Suivi psychologique

CMP / Équipe mobile et précarité / Créteil Solidarité

Suivi des addictions

- **Centre Regain Solidarité**
- **Unité spécialisée Albert-Chenevier**

Hébergement

Service de la *DRHIL / Claire amitié / SNL / AUVM / ALJ93 / CHRS Joly / Foyers de Jeunes Travailleurs / Secours catholique / Champigny Solidaires / Aurore / France Terre d'Asile*

Préparation à la sortie

- **Pôle emploi** / Missions locales / **La Cravate Solidaire** / **PLIE / FAS / Département du Val de Marne / SIAE du Val-de-Marne**
- Selon les projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. Les chargés d'accompagnement prospectent selon les secteurs visés.

Réseaux de l'insertion

approche est affiliée à plusieurs réseaux de l'insertion :



2.3.3 – SORTIES 2023

Selon la classification du **Ministère de l'Emploi**, trois catégories de sorties appelées **sorties dynamiques** permettent d'apprécier « l'effet emploi » d'un passage dans la structure (circulaire DGEFP n°2008-21 du 10 décembre 2008) :

- Les **sorties vers un emploi durable** (CDI, CDD ou mission d'intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique et création d'entreprise)
- Les **sorties vers un emploi de transition** (CDD ou mission d'intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun)
- Les **sorties positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE ...).

Les taux de sorties négociés en dialogue de gestion sont calculés en déduisant du nombre des sorties générales les sortants :

- restés moins de 3 mois consécutifs dans l'ACI
- pour causes de : rupture de l'employeur pour faute grave, congés de longue maladie, décès, décision administrative, décision de justice, déménagement.

	Saint-Maur : 16 sorties	Orly : 10 sorties
Sorties dynamiques (DRIEETS)	2 CDI : encadrante technique ; éboueur 1 CDD +6 mois : agent d'entretien 1 création d'entreprise : livreur 1 CDD de -6 mois : vendeur 4 entrées en formation qualifiante : <ul style="list-style-type: none"> - Agent de service hospitalier - Commis de cuisine et linguistique renforcée - Agent magasinier - Conducteur de transport 	1 CDI : Encadrant technique 1 CDD de -6 mois : éboueur 1 formation : petite enfance
Autres sorties	2 en recherche d'emploi	3 en recherche d'emploi
Sorties non prises en compte par la DRIEETS	1 salarié présent – de 3 mois 2 ruptures pour faute grave 1 congé maternité 1 décès	2 ruptures pour faute grave 2 congés maternité

82%

50%

3 – RESSOURCERIES

INTRODUCTION **24**

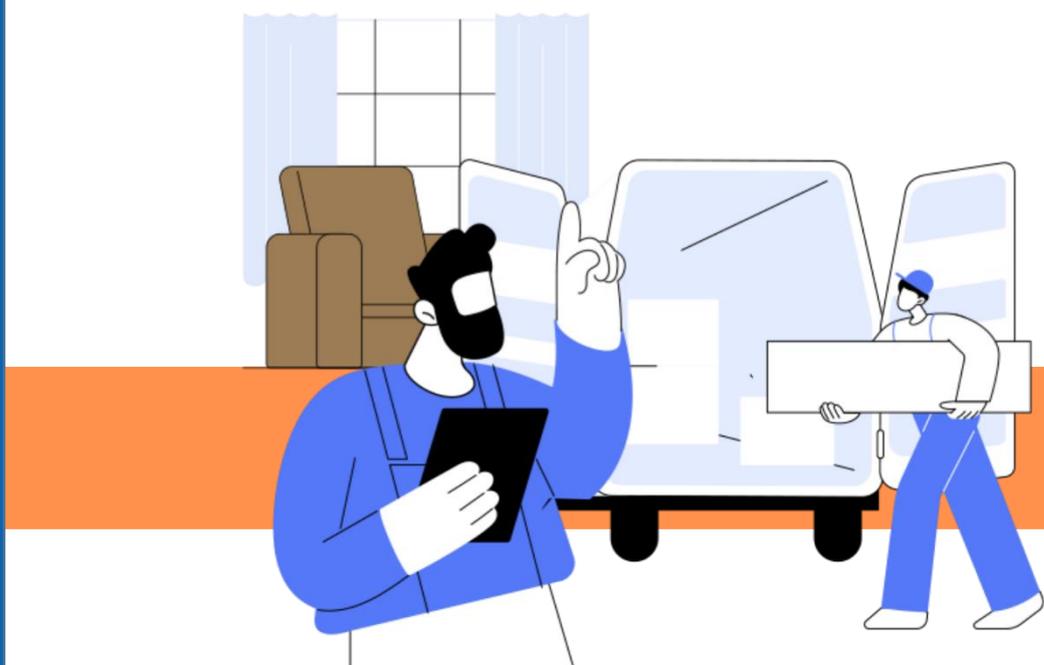
3.1 – DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL GDR **25**

3.2 – COLLECTE **26**

3.3 – VALORISATION **27**

3.4 – VENTE **28**

3.5 – SENSIBILISATION **29**



INTRODUCTION

aproche est membre *du Réseau National des Ressourceries et Recycleries*. Ce réseau est une association au rayonnement national (plus de 250 structures adhérentes réparties sur la France entière). Le Réseau National a pour objet le regroupement, la synergie des compétences et des moyens, la professionnalisation, le développement, la représentation, la défense de l'intérêt de ses membres, la promotion d'initiatives, la formation, la sensibilisation à l'environnement du public, dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement,
- Développer une économie solidaire,
- Coopérer dans la transparence.

aproche est membre fondateur du **REFER**, le Réseau Francilien des acteurs du Réemploi.

Il construit une vision non-lucrative et non-concurrentielle du réemploi.

En août 2023, **aproche** participe au séminaire du **Réseau National des Ressourceries et Recycleries** sur le thème « *Affirmer et développer la singularité du réemploi solidaire face à l'arrivée massive du réemploi lucratif.* » Dans le cadre de ce rassemblement, les participants identifient les caractéristiques et les dénominateurs communs du réemploi solidaire. Cf voir tableau ci-dessous.

Réseau National des
**Ressourceries
& Recycleries**

REFER



	Réemploi SOLIDAIRE	Réemploi LUCRATIF
Type d'acteur	À but non-lucratif	A but lucratif
Sens de l'action	Porté par l'intérêt général Mû par l'utilité sociale	Porté par la recherche de profit et de rentabilité
Logique de l'acteur	Logique de redistribution	Logique de rétribution
Types de flux traités	Redistribution de TOUS les objets en particulier ceux à faible valeur marchande	Délaisse les objets à faible valeur marchande
Raison d'être de l'offre de seconde main	Alternative à la consommation de produits neufs.	Levier pour accroître la consommation de produits neufs.
Potentiel en termes de création d'emploi	Création de 830 emplois à temps plein pour traiter 10 000 tonnes. Emplois locaux non délocalisables. Emplois en insertion / logique d'inclusion.	Création de 64 emplois à temps plein pour traiter 10 000t

Le secteur du réemploi est en évolution avec la promulgation de la loi **AGEC** (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire). De nouvelles filières **REP** (Responsabilité Elargie des Producteurs) se mettent en place : les déchets des produits électriques et électroniques, meubles, textiles, articles de sport, bricolage et jardinage peuvent être facilement réutilisés. Pour ces 5 filières, la loi AGEC oblige les éco-organismes à financer le réemploi solidaire en versant 5% de leur contribution à des fonds Réemploi. Ces derniers sont censés soutenir les acteurs qui donnent une deuxième vie aux objets.

Pour **aproche**, cela se traduit par de nouveaux conventionnements avec des éco-organismes et la nécessité d'améliorer et d'affiner la traçabilité des différents flux entrants et sortants.

3.1 – DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL GDR

Le logiciel de Gestion des Données d'une Recyclerie, développé par **Cap3c**, est utilisé quotidiennement à Orly depuis Juin 2021 pour la gestion des caisses et la collecte d'objets. Après avoir optimisé son paramétrage en 2022, il est déployé à Saint-Maur-des-Fossés en 2023.

Un comité de pilotage mensuel se réunit à partir d'avril 2023 pour fixer les jalons et actions à mener.

Pendant l'été, l'association acquiert les licences et les équipements informatiques.

En octobre 2023, l'espace caisse est réaménagé et les salariés sont formés au logiciel, avec un démarrage opérationnel le 25 octobre 2023 (photo ci-dessous).

Les mois suivants permettent aux utilisateurs de se familiariser avec l'outil. 2024 sera la première année complète d'utilisation de GDR sur les deux sites.

Pour les salariés en insertion, l'utilisation du logiciel est une opportunité de se familiariser avec l'informatique et de valoriser cette expérience pour leur futur emploi.

Pour l'association, l'utilisation du logiciel sur les deux sites permet d'améliorer et d'affiner la traçabilité des flux entrants et des flux sortants. L'obtention de données consolidées à destination des différents financeurs et éco-organismes est ainsi facilitée.



Plan de l'installation des caisses sur le site de Saint-Maur-des-Fossés, Pierre Bandin

3.2 – COLLECTE

aproche collecte les déchets tout en préservant leur état, en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage ultérieur.



Site de Saint-Maur-des-Fossés

Enlèvement à domicile

La collecte de mobilier est planifiée sur rendez-vous chez les particuliers à Saint-Maur-des-Fossés et des municipalités avoisinantes.

340 enlèvements sont réalisés en 2023.

Apport volontaire de donateurs

L'apport des donateurs s'effectue au local de la Ressourcerie, pendant les horaires d'ouverture.

Dépôt dans les conteneurs de textile

aproche dispose de quatre points de collecte textile à Saint-Maur-des-Fossés.



Site d'Orly

Enlèvement à domicile

La collecte de mobilier est planifiée sur rendez-vous chez les particuliers résidant dans les villes de l'Etablissement Public Territorial **Grand Orly Seine Bièvre**.

119 enlèvements sont réalisés en 2023.

Apport volontaire de donateurs

À fin décembre 2023, la Ressourcerie totalise **2 624 apports de donateurs** sur l'année. La collecte volontaire augmente de **12%** par rapport à l'année précédente.

Dépôt dans les Points réemploi des 3 déchetteries

aproche collecte depuis septembre 2020 les objets déposés dans les 3 points réemploi de Villeneuve-Le-Roi, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue-Fresnes, où les habitants déposent leurs objets réutilisables ou réemployables.

Au 31 décembre 2023, plus de **32 tonnes** sont collectées, marquant une augmentation de **60%** par rapport à l'année précédente.

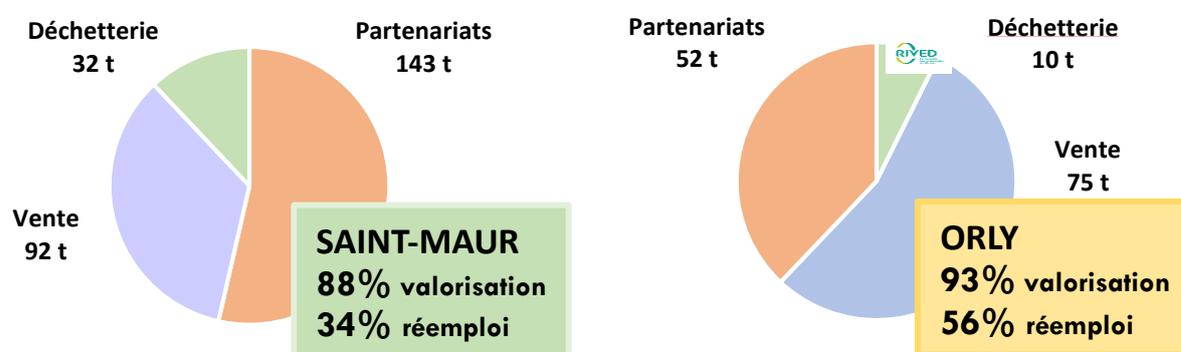
3.3 – VALORISATION

approche collecte les déchets tout en préservant leur état, en vue de leur réutilisation ou de leur recyclage ultérieur.

Le tri des articles est effectué par les salariés en insertion, supervisés par l'équipe d'encadrement, en fonction du potentiel de réemploi (qualité, valeur, âge, sexe, saison). Les bénévoles participent ponctuellement au tri et à la mise en rayon des dons.

Les dons collectés sont majoritairement réemployés et mis en vente. Néanmoins, tous les objets proposés à la vente ne sont pas nécessairement vendus. Après un certain temps proposé à la vente, les invendus vont être orientés vers des structures du recyclage ou déposés en déchèterie.

Le taux de revalorisation représente la proportion d'articles réemployés et recyclés par rapport à l'ensemble des articles collectés.



LE RELAIS <i>Saint-Maur et Orly</i>	Collecte le textile non réemployé par approche et effectue un second tri à l'issue duquel le textile sera revendu ou transformé en matériau d'isolation « <i>Métisse</i> ».
Paris-Est Marne et Bois <i>Saint-Maur</i>	
LA RIVED - Service Public pour la revalorisation des déchets <i>Orly</i>	approche dépose le matériel non réemployable en déchetterie.
Ecologic-filière DEEE <i>Saint-Maur</i>	Eco-organisme qui gère la récupération et le recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), et collecte l'ensemble des équipements invendables.
Ecologic-filière ASL <i>Saint-Maur et Orly</i>	Eco-organisme qui gère les articles de sports et de loisirs (ASL) et collecte les équipements défectueux et non vendus (surstock de certains produits).
Ecosystem <i>Orly</i>	Eco-organisme dédié à la récupération et au recyclage des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, collecte l'ensemble des équipements invendables.
Recyclivre <i>Saint-Maur</i>	Entreprise éco-citoyenne qui rachète une partie des livres invendus.
Recyclerie Sportive <i>Saint-Maur et Orly</i>	Association spécialisée dans le réemploi des articles de loisirs et de sport (matériel de ski, raquettes de tennis ...) détient une grande compétence de valorisation et collecte les invendus d' approche .

3.4 - VENTE

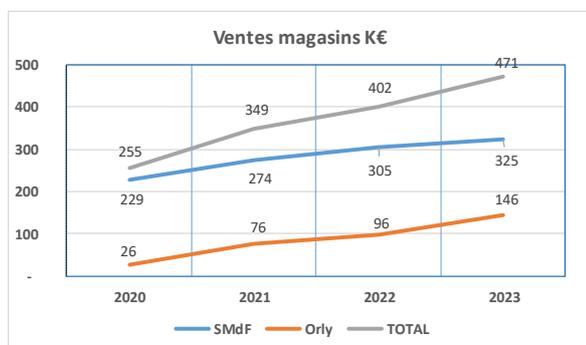


3.4.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2023, **approche** réalise un chiffre d'affaires de **531 377 €** soit une augmentation de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires progresse de plus de 50% à Orly et de 6% à Saint-Maur-des-Fossés (malgré la baisse du nombre de jours ouvrables de 18%).

La Ressourcerie d'Orly, inaugurée en 2020, représente 31% du chiffre d'affaires des deux sites



3.4.2 - VENTES À THÈME

Les mercredi et samedi, une vente à thème est organisée.

Brocante - Cuir et fourrure- Bricolage - Passion sport - Petit tour du monde - Foire aux livres - Tourbillon de jouets - Weekend à la campagne - Vivre à la ferme - Plage - Animalerie - souvenirs d'antan - L'été dans un panier - Afrique- Jardinage...

Les ventes à thème constituent un attrait majeur pour la clientèle. La programmation des thèmes est annoncée sur plusieurs plateformes :

- la page Facebook suivie par 2 400 abonnés ;
- par mailing : 3 104 personnes sont inscrites pour recevoir les informations sur les thèmes des ventes.

Plusieurs thèmes sont organisés par les salariés en parcours selon une procédure définie :

- Sélection du thème et des articles associés.
- Réflexion sur la communication et création des supports .
- Installation des articles sélectionnés en magasin.
- Participation à l'activité de vente.



Thème Afrique



Thème souvenir d'antan

3.4.3 - SERVICE DE LIVRAISON

approche propose un service payant de livraison dans ses communes d'implantation ainsi que dans les villes environnantes. En 2023 : **129** livraisons pour Saint-Maur et **80** pour Orly.

3.4.4 - VENTE EN SALLE DES VENTES

La salle des ventes **Lombrail Teuquum** propose gracieusement ses services de courtage pour certaines pièces spécifiques.

Durant cette année, deux articles sont vendus : une médaille d'or jaune et un stylo plume en or.

3.5 – SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **aproche** participe, bénévoles et salariés sensibilisent les visiteurs à l'Insertion par l'Activité Économique et au réemploi. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience.

À cela s'ajoutent l'accompagnement de porteurs de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux, les événements festifs...

3.5.1 – ATELIERS DE SENSIBILISATION

Sensibilisation aux déchets pour les salariés

Chaque année, les nouveaux salariés sont sensibilisés aux problématiques des déchets et sont formés pour communiquer sur la structure et ses activités. Ce projet, essentiel à l'axe "sensibilisation" de la Ressourcerie, incarne les valeurs de l'association et engage les salariés dans ses objectifs.

Sensibilisation à destination du public

aproche organise plusieurs ateliers de sensibilisation contribuant à promouvoir des pratiques durables et créatives :

- Upcycling de livres hérissons
- Bricolage et tri des déchets
- Fabrication de Tote Bags
- Animations furoshiki (création d'emballages cadeaux en tissu)
- Atelier création de cadres

Ces ateliers sont animés soit en interne par les salariés soit par des partenaires. En 2023, la **RIVED** et **1 Jardin 2 Folies** interviennent dans les locaux d'Orly.



Animations furoshiki



Atelier de création de Tote Bags



Participation à des semaines de sensibilisation

Des temps forts sont organisés lors de semaines nationales de sensibilisation notamment lors de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)** et lors de la **Semaine Nationale des Ressourceries et Recycleries**. Au programme : ateliers de sensibilisation, visites de Ressourcerie et animations variées.



3.5.2 - VISITES ET PARTENARIATS LOCAUX

Visites : La face cachée de la Ressourcerie

Tout au long de l'année, des visites à destination du grand public ou des écoles sont organisées pour dévoiler le rôle essentiel d'**approche** dans l'insertion professionnelle. Plus de 150 personnes participent à ces visites, découvrant :

- Le parcours des objets du dépôt à la vente.
- L'organisation du chantier d'insertion et le travail des salariés.
- Le financement de l'association.

Ces visites permettent de comprendre l'importance de l'apport d'objets, des achats à petits prix, des adhésions, des dons financiers, et de l'engagement bénévole.

approche accueille également divers porteurs de projets (collectivités, associations, particuliers) pour présenter son fonctionnement.

Partenariats avec des Instituts Médico-Éducatifs (IME)

approche a signé deux conventions, une avec l'association APAJH pour l'IME Robert Desnos à Orly, et une deuxième avec l'association APOGEI 94 pour l'IME des Bords de Marne à Saint-Maur-des-Fossés.

Chaque semaine, **approche** accueille des jeunes en situation d'handicap physique ou mental, encadrés par leurs éducateurs techniques, pour intervenir sur les ateliers de la Ressourcerie. L'objectif pour les jeunes est de découvrir les différents postes et d'être mis en situation de travail en dehors de l'IME. Cela permet également aux salariés en parcours d'apprendre à décrire leur environnement professionnel et à s'adapter à un public en situation de handicap.

Collectes entreprises et écoles

approche est régulièrement sollicitée par des écoles et/ou des entreprises pour organiser des collectes et/ou actions de sensibilisation au réemploi.

Quelques exemples d'actions réalisées :

- **IKEA** : Le 18 février, **approche** est présent dans le magasin IKEA de Thiais pour sensibiliser les clients au réemploi du mobilier.
- **REOLIAN MULTITEC** : Une collecte de jouets, vêtements et produits d'hygiène est organisée en fin d'année. Au total, 151 kg de dons sont collectés.
- **BNP Paribas** : En novembre 2023, **approche** organise une collecte de jouets.



Partenariat avec les agences locales de BNP Paribas
557 kg de jouets sont collectés.

4 – MODÈLE ÉCONOMIQUE

4.1 – COMPTE DE RÉSULTAT **32**

4.2 – BILAN **35**



Le compte de résultat et le bilan 2023 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable **Sceel Axes** de Saint-Maur-des-Fossés et certifiés par le Commissaire aux comptes, M. Benoît BERTHOU du **Cabinet BUGEAUD** (Cf. annexe).

Il valide l'image fidèle des comptes présentés lors de l'Assemblée générale du 26 Avril 2024.

Fonds de roulement : 377 728 €

Besoin en fonds de roulement : - 80 720€

Trésorerie nette : 458 448 €

4.1 – COMPTE DE RÉSULTAT

	2022	2023	Variations
	<i>en milliers d'euros</i>		
Produits	1 212	1 404	16%
Ventes, prestations	471	531	13%
Subventions, aides aux postes	607	734	21%
Autres produits	134	139	4%
Charges	(1 210)	(1 390)	15%
Frais de personnel	(913)	(1 073)	18%
Autres charges	(297)	(317)	7%
Résultat d'exploitation	2	14	
Résultat financier	3	6	
Résultat exceptionnel	20	30	
Résultat de l'exercice	24	50	
Contributions volontaires	280	280	

Les comptes 2023 enregistrent un **excédent de 49 933 €** contre 24 389 en 2022.

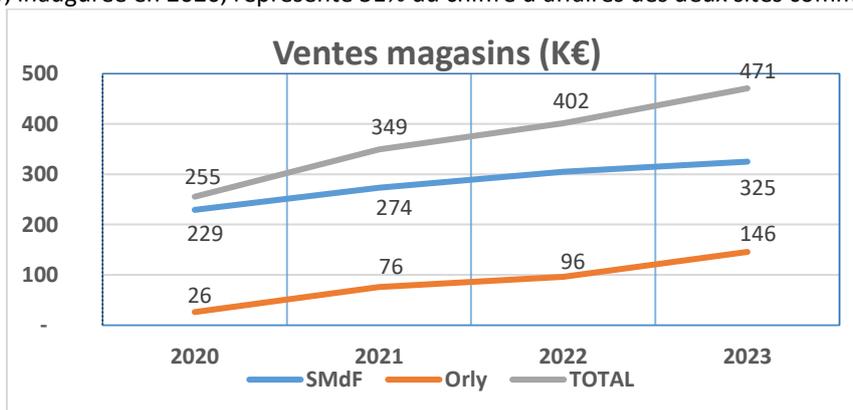
Le chiffre d'affaires atteint 531 377 €. Il augmente de 13% principalement du fait de la progression des ventes de la Ressourcerie d'Orly (+50%). Le site de Saint-Maur voit son chiffre d'affaires progresser de 6% malgré la baisse de 18% du nombre de jours d'ouverture.

4.1.1 - PRODUITS

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation augmentent de 12% sur l'exercice 2023 et le chiffre d'affaires de 13%.

Les ventes des Ressourceries de Saint-Maur et d'Orly constituent 89% du chiffre d'affaires, soit 470 828 euros. La Ressourcerie d'Orly, inaugurée en 2020, représente 31% du chiffre d'affaires des deux sites comme l'illustre le graphe.



Subventions et Aides aux postes

	2022	2023	Part relative
<i>en milliers d'euros</i>			<i>en 2023</i>
Ville de St-Maur-des Fossés	20	20	3%
Ville d'Orly, Rived	8	2	
EPT 10 et 12	10	11	16%
Département	60	84	
Région PM'UP	14	25	
FSE	-	-	
Etat, ASP, St-Maur-des-Fossés	290	344	47%
Etat, ASP, Orly	200	247	34%
Etat, fonds de solidarité	-	-	
Etat, contrats spécifiques	5	-	
Totaux	607	734	100%

Les subventions et aides aux postes augmentent de 127 000 € grâce notamment aux aides aux postes qui reflètent l'accroissement du nombre de salariés en parcours d'insertion professionnelle, d'une part et l'évolution du salaire minimum, d'autre part.



Dons et adhésions

<i>en euros</i>		2022	2023	Evolution
Adhésions		6 810	6 480	-5%
Dons en numéraire, personnes physiques		53 616	60 074	12%
Abandons de frais (bénévoles), dons en nature (1)		3 296	5 841	77%
Mécénat St-Maur (2)		6 992	6 350	-9%
Mécénat Orly (3)		-	-	
Dons et adhésions		70 714	78 745	11%
Q/P amortissement de fonds dédiés		9 111	10 953	
Dons, adhésions, fonds dédiés		79 825	89 698	12%
	<i>Nombre d'adhérents</i>	454	432	-5%
fonds dédiés :		22 085	15 000	
Notes	total hors Q/P fonds dédiés	92 799	93 745	
1	Frais kilométriques et frais divers abandonnés par les bénévoles au profit d'approche			
2	dont en 2023 : CSE CEIDF (2.5 K€), CA IDF (1,5 K€), Rotary (1.5 K€), Agence Rasle (0,5 K€)			
3	dont en 2023 : 3000 BNP Paribas sous égide de la Fondation de France en fonds dédiés			

432 adhérents

Les dons mensuels par prélèvements représentent 36% des dons des personnes physiques.

Le nombre d'adhésions est de 432 en 2023. Les dons enregistrés en produits s'élèvent à 72 265 € auxquels s'ajoutent 15 000 € de dons de personnes physiques et morales affectés à des investissements (fonds dédiés).

Frais de personnel

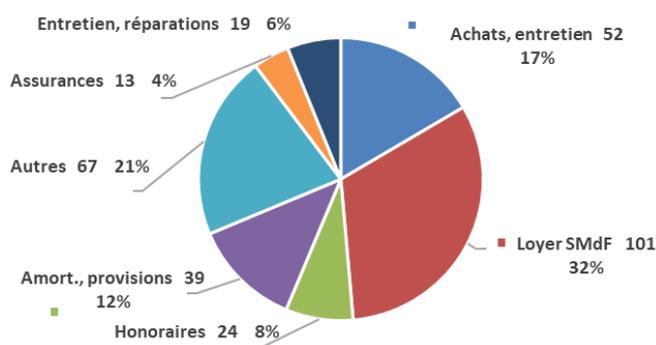
Les frais de personnel représentent 77 % des charges d'exploitation soit 1 073 000 €.

L'augmentation des frais de personnel par rapport à l'exercice 2022 est de 18 %. Elle s'explique principalement par la croissance des effectifs de salariés en parcours sur le site d'Orly et le renforcement des équipes de salariés permanents sur Saint-Maur et Orly pour accompagner le développement de la structure. Les frais de personnel incluent une prime de partage de la valeur égalitaire accordée à tous les salariés.

Autres charges d'exploitation

Elles progressent de 7 % et sont constituées principalement par le loyer du local de Saint-Maur-des-Fossés. La convention d'occupation conclue avec la régie de gestion des déchets sur le territoire d'Orly ne prévoit pas de loyer.

Charges d'exploitation, en milliers d'euros



4.1.2 - RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier connaît plus qu'un doublement par rapport à 2022 du fait de la progression des taux d'intérêt.

4.1.3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est constitué en 2023 principalement des quotes-parts de subventions d'investissement (21 000 euros) et d'une reprise de provision (9 000 euros).

4.1.4 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Elles représentent la valorisation, en fonction du SMIC horaire, du temps passé par les bénévoles au service de la structure associative.

En 2023, 17 335 heures sont comptabilisées, en baisse de 5% par rapport à 2022, soit 10,5 personnes en équivalent temps plein. Leur implication est valorisée à hauteur de 279 579 €, chiffre comparable à celui de 2022.

BÉNÉVOLAT
18 163 heures
soit 10,5 Equivalents
Temps Plein

4.2 - BILAN

ACTIF au :	31 12 2022	31 12 2023
<i>en milliers d'euros</i>		
Immobilisations	93	128
St-Maur-des-Fossés	36	93
Orly	57	35
Créances	59	65
Autres actifs	441	460
Total de l'actif	593	653

PASSIF au :	31 12 2022	31 12 2023
<i>en milliers d'euros</i>		
Fonds propres	473	506
Réserves	209	209
Report à nouveau	121	146
Résultat	24	50
Autres fonds propres	119	101
Provisions	16	18
Dettes d'exploitation	104	129
Total du passif	593	653

4.2.1 - ACTIF

Immobilisations

L'association réalise 72 293 € d'investissements en 2023. Les travaux de pose de la clôture et d'électricité du parking de Saint-Maur-des-Fossés lancés fin 2022 sont achevés au printemps 2023. Par ailleurs, le logiciel GDR, Gestion des Données d'une Recyclerie, déployé tout d'abord à Orly en 2020 est installé à Saint-Maur en 2023. Il nécessite l'acquisition d'ordinateurs et d'imprimantes pour trois postes de caisse et d'un poste pour la collecte ainsi que des travaux de câblage et l'installation de mobilier spécifique. Enfin un chalet est installé sur le parking de Saint-Maur pour faciliter la manutention de matériel destinés à l'accueil des dons en objets.

Créances

Elles représentent essentiellement la part des subventions acquises par l'association (aides aux postes, contribution déchets, organisme de formation professionnelle, subvention de la région) et non encore encaissées au 31 Décembre 2023 à hauteur de 60 750 €.

Autres actifs

Ils incluent principalement les disponibilités ainsi que les charges constatées d'avance. La trésorerie est stable à 458 000 €. Elle représente environ 4 mois de

budget d'exploitation et permet de gérer le décalage entre les décaissements de charges fixes (frais de personnel essentiellement) et l'encaissement des dons et subventions.

4.2.2 - PASSIF

Fonds propres

L'évolution des fonds propres s'explique par l'excédent dégagé en 2023, la reprise des quotes-parts de subventions d'investissement et l'obtention de fonds dédiés versés par des donateurs. Ces derniers sont affectés aux travaux réalisés sur le parking du site de Saint-Maur-des-Fossés et au projet informatique.

Provisions

Ce poste inclut notamment la provision pour engagements de départ à la retraite des salariés permanents conformément aux règles comptables en vigueur.

Dettes d'exploitation

Ces sommes représentent les montants dus aux organismes sociaux et aux fournisseurs qui seront décaissés début 2024.

PROJETS 2024

En 2024, **approche** a pour objectif de travailler sur les axes suivants :

- **Gouvernance** : finaliser la mise en œuvre des recommandations proposées par l'audit de la gouvernance
- **Bénévolat** : créer une dynamique bénévole sur le site d'Orly
- **Communication** : repenser la communication numérique
- **Responsabilité sociétale des entreprises** : initier l'évaluation et le suivi de notre impact sociétal



Salariés, bénévoles d'**approche** et représentants des Chantiers d'Insertion invités - Samedi 8 Octobre 2022

Audit Bugeaud
18, rue Spontini
75116 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



APPROCHE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 7 TER, Avenue Marie Louise

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

APPROCHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 avril 2024



AUDIT BUGAUD
Benoît BERTHOU
Commissaire aux Comptes

Bilan et Compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	840	699	141	0,02	421	0,07
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	148 064	127 133	20 931	3,21	28 870	4,87
. Autres immobilisations corporelles	657 323	557 126	100 197	15,35	43 903	7,41
. Immobilisations corporelles en cours					12 600	2,13
Immobilisations financières						
. Autres	6 700		6 700	1,03	6 700	1,13
TOTAL (I)	812 927	684 958	127 969	19,60	92 494	15,60
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 000		4 000	0,61		
. Autres	60 570		60 570	9,28	58 824	9,92
Valeurs mobilières de placement	106 519		106 519	16,32	105 467	17,79
Disponibilités	351 929		351 929	53,91	334 515	56,44
Charges constatées d'avance	1 771		1 771	0,27	1 426	0,24
TOTAL (II)	524 789		524 789	80,40	500 233	84,40
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 337 716	684 958	652 758	100,00	592 726	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	208 729	31,98	208 729	35,22
Report à nouveau	145 871	22,35	121 482	20,50
Excédent ou déficit de l'exercice	49 933	7,65	24 389	4,11
Situation nette (sous total)	404 533	61,97	354 600	59,83
Subventions d'investissement	56 251	8,62	77 325	13,05
TOTAL (I)	460 784	70,59	431 924	72,87
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	44 913	6,88	40 866	6,89
TOTAL (II)	44 913	6,88	40 866	6,89
PROVISIONS				
Provisions pour risques	4 920	0,75	4 920	0,83
Provisions pour charges	13 188	2,02	10 848	1,83
TOTAL (III)	18 108	2,77	15 768	2,66
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 490	1,76	13 179	2,22
Dettes fiscales et sociales	89 441	13,70	75 119	12,67
Autres dettes	28 022	4,29	15 870	2,68
TOTAL (IV)	128 953	19,76	104 168	17,57
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	652 758	100,00	592 726	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Cotisations	6 480		6 810		-330		-4,84	
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens	531 377		470 828		60 549		12,86	
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	734 027		601 959		132 068		21,94	
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	76 868		66 023		10 845		16,43	
- Mécénats	6 350		6 992		-642		-9,17	
- Contributions financières	7 356				7 356		N/S	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	29 472		53 253		-23 781		-44,65	
Autres produits	12 227		5 759		6 468		112,31	
Total des produits d'exploitation (I)	1 404 157		1 211 624		192 533		15,89	
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Autres achats et charges externes	259 182		241 641		17 541		7,26	
Impôts, taxes et versements assimilés	13 307		10 416		2 891		27,76	
Salaires et traitements	851 450		722 526		128 924		17,84	
Charges sociales	221 965		190 168		31 797		16,72	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	36 818		34 858		1 960		5,62	
Dotations aux provisions	2 340		4 920		-2 580		-52,43	
Autres charges	4 374		5 063		-689		-13,60	
Total des charges d'exploitation (II)	1 389 436		1 209 590		179 846		623,75	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	14 721		2 034		12 687			
PRODUITS FINANCIERS:								
Autres intérêts et produits assimilés	5 863		2 712		3 151		116,19	
Total des produits financiers (III)	5 863		2 712		3 151		116,19	
CHARGES FINANCIERES:								
Total des charges financières (IV)								
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 863		2 712		3 151		116,19	
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	20 584		4 746		15 838		333,71	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion	8 907				8 907		N/S	
Sur opérations en capital	21 368		21 083		285		1,35	
Total des produits exceptionnels (V)	30 275		21 083		9 192		43,60	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:								
Sur opérations de gestion	329		1 179		-850		-72,08	
Sur opérations en capital	-0							
Total des charges exceptionnelles (VI)	329		1 179		-850		-72,08	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	29 946		19 904		10 042		50,45	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	597		261		336		128,74	
Total des produits (I + III + V)	1 440 295		1 235 419		204 876		16,58	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 390 362	1 211 030	179 332	14,81
EXCEDENT OU DEFICIT	49 933	24 389	25 544	104,74
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	279 579	279 553		
TOTAL	279 579	279 553		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	279 579	279 553		
TOTAL	279 579	279 553		

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'Association Approche est un chantier d'insertion et une ressourcerie.
Elle a deux établissements : 1 à Saint Maur des Fossés et 1 à Orly

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 652 758,03 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 49 933,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2024 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Il s'agit de la cinquième application de ce règlement comptable mis en place dès l'exercice 2019 chez Approche.
Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une dotation de provision de 2 340 € en 2023
A la clôture la provision s'élève à 13 188 € contre 10 848 € à la fin de l'année 2022.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 812 927 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	840			840
Immobilisations corporelles	760 438	72 293	27 344	805 387
Immobilisations financières	6 700			6 700
TOTAL	767 978	72 293	27 344	812 927

Amortissements et provisions d'actif = 684 958 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	419	280		699
Immobilisations corporelles	675 065	36 538	27 344	684 259
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	675 485	36 818	27 344	684 958

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	840	699	141	de 1 à 3 ans
Mat.outillage barbès	76 832	72 107	4 725	de 3 à 7 ans
Mat.outillage orly	43 148	29 741	13 407	de 3 à 5 ans
Mat.outil.product.co barbès	3 436	2 938	499	de 2 à 5 ans
Agencements, aménag. barbès	15 639	15 639	0	de 3 à 5 ans
Agencement, aménagements orly	9 008	6 708	2 300	5 ans
I.g.a.a.d. barbès	435 501	365 199	70 302	de 3 à 9 ans
I.g.a.a.d.orly	5 634	4 610	1 025	de 2 à 5 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	30 330	0	6 ans
Matériel transport barbès	80 724	80 724	0	de 3 à 5 ans
Matériel transport orly	36 516	25 257	11 259	5 ans
Matériel bureau et info.barbès	31 760	20 953	10 808	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.orly	18 946	17 730	1 217	de 2 à 5 ans
Mobilier barbès	2 113	2 113	0	3 ans
Mobilier orly	15 797	10 211	5 587	de 3 à 10 ans
TOTAL	806 227	684 958	121 269	

Etat des créances = 73 041 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 700		6 700
Actif circulant & charges d'avance	66 341	66 341	
TOTAL	73 041	66 341	6 700

Provisions pour dépréciation = néant

Produits à recevoir par postes du bilan = 64 570 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	4 000
Autres créances	60 570
Disponibilités	
TOTAL	64 570

Charges constatées d'avance = 1 771 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 18 108 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	15 768	2 340			18 108
TOTAL	15 768	2 340			18 108

Etat des dettes = 128 953 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 490	11 490		
Dettes fiscales & sociales	89 441	89 441		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 022	28 022		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	128 953	128 953		

Charges à payer par postes du bilan = 82 614 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	4 100
Dettes fiscales & sociales	50 500
Autres dettes	28 014
TOTAL	82 614

*Informations complémentaires sur le bilan passif***FONDS ASSOCIATIFS**

Les subventions d'équipement pour 56 251 € (subventions d'investissements 140 327.20 € - réintégration 84 076.51 €) correspondent aux engagements d'acquisitions d'immobilisations. Les subventions correspondant aux immobilisations totalement amorties ont été soldées.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Il y a eu seulement 294 € d'augmentations de subventions d'équipement en 2023 correspondant à la fin de la subvention PM UP à recevoir.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2023 s'élèvent à 21 367 € dont 17 834 € pour Orly et 3 533 € pour Saint Maur des Fossés.

FONDS DEDIES

Les fonds dédiés des années antérieures ont été repris au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent soit 10 953 € en 2023 dont 5 679 € pour Saint Maur et 5 274 € pour Orly.

Un nouveau fonds dédié de 3 000 € a été constitué en 2023 pour le financement du logiciel GDR.

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE

Seul figure au passif au 31-12-2023 le risque de non recouvrement de la subvention EPT 10 pour 4 920 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 531 377 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	531 377	100,00 %
TOTAL	531 377	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 597 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	14 721		14 721
Résultat financier	5 863	597	5 266
Résultat exceptionnel	29 946		29 946
Participation des salariés			
TOTAL	50 530	597	49 933

Autres informations relatives au compte de résultat

Les comptes de transferts de charges correspondent aux actions de formation prises en charge par Uniformation 21 581 € en 2023 contre 28 827 € en 2022 et à des remboursements de sinistres par les compagnies d'assurance pour 7 892 €

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 080
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	4 080

Effectif moyen (en personnes et non en équivalent temps plein)

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	5
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	7
Ouvriers	37
Apprentis sous contrat	
TOTAL	49

Correspondant à 35 équivalents temps plein

Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations complémentaires

Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 17 335 heures effectuées par 88 bénévoles (66 femmes et 22 hommes) valorisées à 279 579 €

Les frais kilométriques d'un montant de 5 645 € abandonnés par les bénévoles ont été comptabilisés dans les comptes 625400/754120 conformément au nouveau règlement comptable, les dons en nature de 196 € ont été comptabilisés en 606300/754110.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 64 570 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Redev.produits a rec(418000)	4 000
TOTAL	4 000
Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo(468700)	60 570
TOTAL	60 570

Charges constatées d'avance = 1 771 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance(486000)	1 771
TOTAL	1 771

Charges à payer = 82 614 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven(408100)	4 100
TOTAL	4 100
Dettes fiscales et sociales	Montant
Primes à verser(428110)	17 980
Prov. congés à payer(428200)	17 173
Ch.soc.prime a verser (438110)	3 312
Ch.soc.dette cong.a(438200)	7 649
Org.soc.autr.charg a(438600)	4 387
TOTAL	50 500
Autres dettes	Montant
Divers charges a pay(468600)	28 014
TOTAL	28 014

Siège : 7 ter Avenue Marie-Louise - 94210 La Varenne Saint-Hilaire
Saint-Maur-des-Fossés : 90 bis Avenue Barbès - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Orly : 43 rue du Docteur Calmette 94310 Orly (boutique solidaire) / 15 rue des Hautes Bornes 94310 Orly
01 48 83 13 67 - courier@association-approche.com.fr
www.association-approche.com.fr